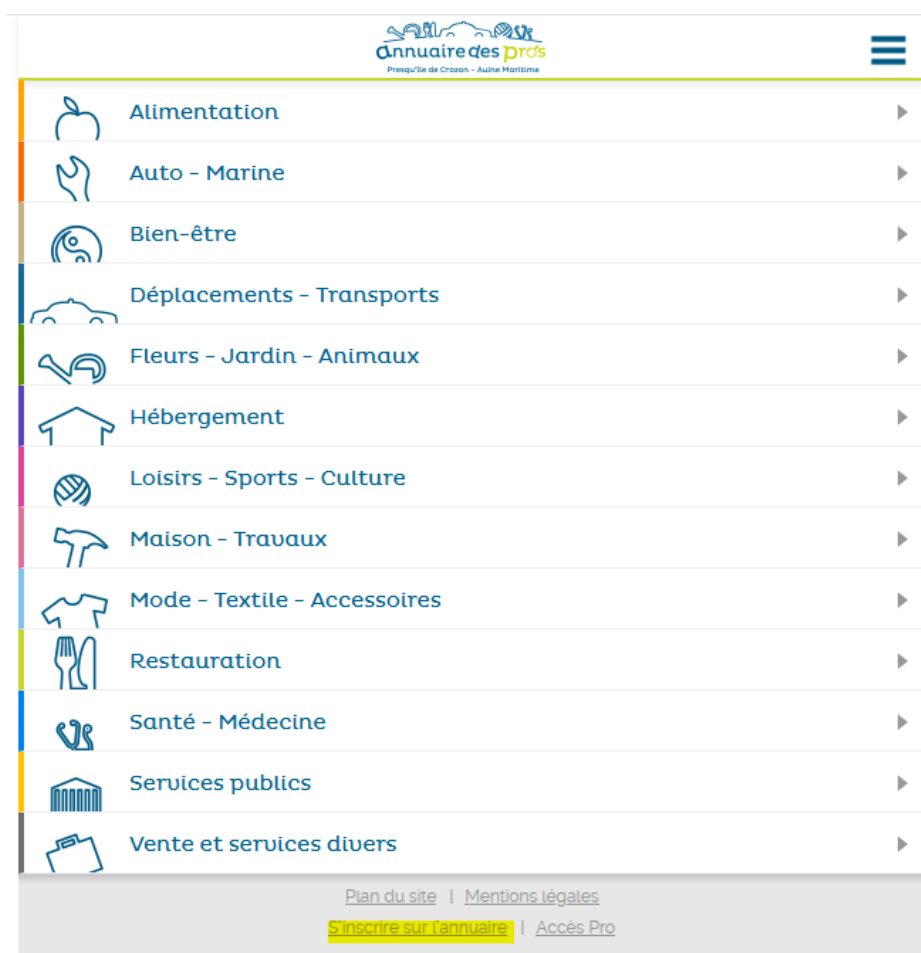


Annuaire des pros : Comment y figurer ?

Connectez-vous à l'annuaire des pros :

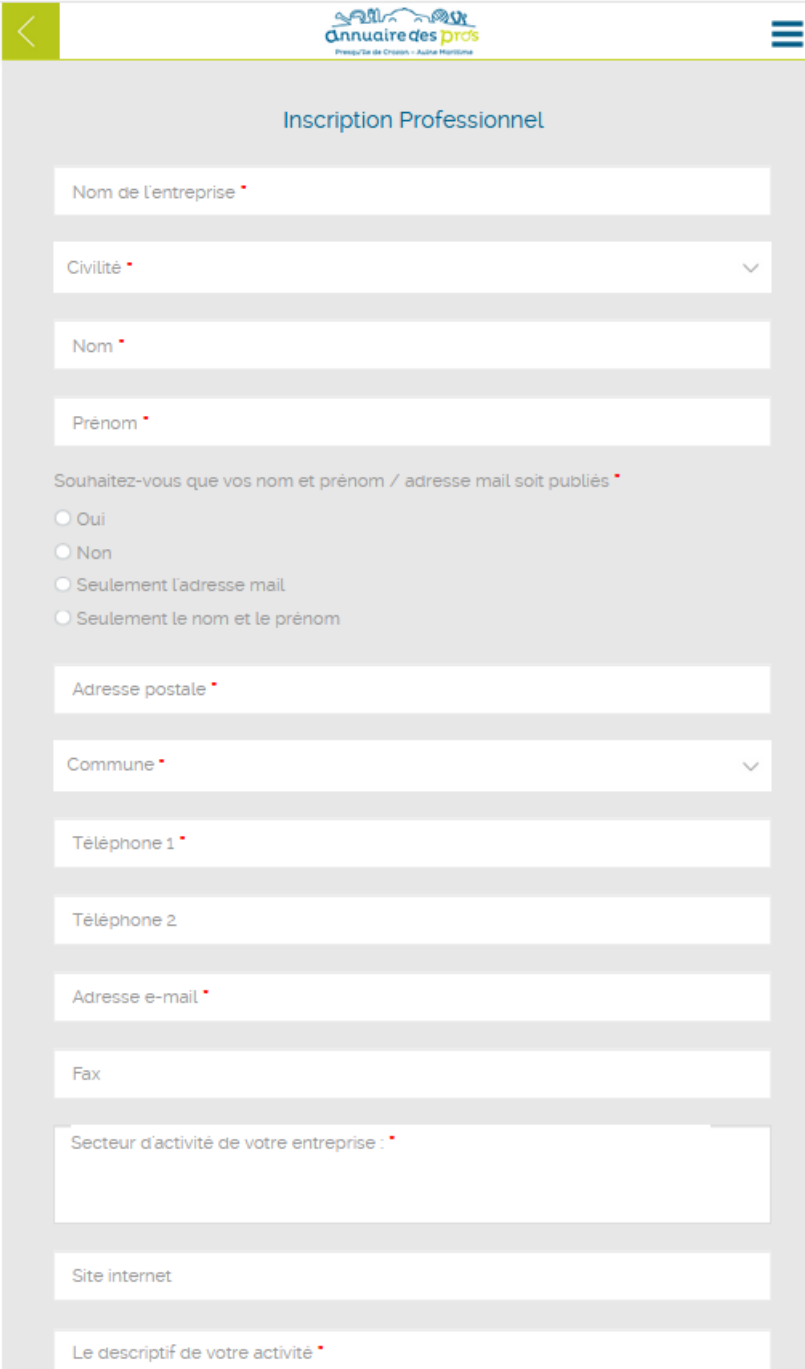
- ➔ Soit depuis le site de la communauté de communes : <https://www.comcom-crozon.com/>, rubrique Economie et emploi / Vos artisans, commerçants et producteurs locaux (lien direct : <https://www.comcom-crozon.com/economie-et-emploi/economie-locale/>)
- ➔ Soit directement sur l'annuaire des pros depuis ce lien : <http://annuairedespros-comcom-crozon.bzh/>

Voici à quoi ressemble la page avec les différentes catégories de professionnels :



- ➔ Si vous avez déjà une page créée et que vous souhaitez mettre à jour vos infos : Cliquez sur « Accès pro ».
- ➔ S'il s'agit d'une première inscription : cliquez sur le lien surligné en jaune « S'inscrire sur l'annuaire ».

Compléter les champs manquants :



The image shows a web form titled "Inscription Professionnel" from the "Annuaire des pros" website. The form is set against a light gray background and contains several input fields and a radio button group. The fields are: "Nom de l'entreprise", "Civilité" (with a dropdown arrow), "Nom", "Prénom", "Adresse postale", "Commune" (with a dropdown arrow), "Téléphone 1", "Téléphone 2", "Adresse e-mail", "Fax", "Secteur d'activité de votre entreprise", "Site internet", and "Le descriptif de votre activité". A radio button group is located between the "Prénom" and "Adresse postale" fields, with the label "Souhaitez-vous que vos nom et prénom / adresse mail soit publiés". The radio options are "Oui", "Non", "Seulement l'adresse mail", and "Seulement le nom et le prénom". The website logo "Annuaire des pros" and "Pays de Caux - Aube Maritime" are visible at the top, along with a navigation menu icon.

Merci de bien renseigner tous les champs et de vous assurer que vous avez bien joint votre document administratif. Il peut s'agir d'un KBIS, SIRET, SIRENE, numéro ADELI...

- ➔ Cliquez sur envoyer et vous recevrez votre identifiant et mot de passe pour accéder à votre fiche et éventuellement y ajouter des informations par la suite.
- ➔ Voilà, il n'y a plus qu'à attendre que le service Economie valide votre fiche pour apparaître dans l'annuaire des pros !